

Mardi 20 novembre 2018
De 9 h 00 à 13 h 00

Auditorium de la Maison du Barreau

2-4 rue de Harlay, 75001 PARIS

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Maison du Barreau

2-4 rue de Harlay
75001 PARIS

Métro : Pont Neuf / Saint-Michel / Châtelet / Cité
Parking : Place Dauphine

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

LES ORDONNANCES MACRON, UN AN APRÈS

8H30 : Café d'accueil

9h00 : Mot d'accueil et de présentation générale par Nicolas de SEVIN - Avocat, Président d'Avosial

Animation des tables rondes par :
Marie-Hélène BENSADOUN – Avocat, Cabinet AUGUST-DEBOUZY,
Danièle CHANAL – Avocat, Cabinet AGUERA Avocats,
Vice-Présidentes d'Avosial

En présence de :
M. Pierre-André IMBERT – Conseiller social auprès du Président de la République

Table ronde 1 : la nouvelle négociation collective avec les accords APC, GPEC, RCC

Guillaume BOSSY – Avocat, cabinet CMS Francis Lefebvre Lyon Avocats, Membre d'Avosial
Julia PETTEX-SABAROT – Avocat, cabinet CHASSANY WATRELOT & Associés, Membre d'Avosial

10h30 : Pause-café

Table ronde 2 : le Comité Social et Economique

Antoine JOUHET – Avocat, FIDAL société d'Avocats, Membre d'Avosial
Laurence BURATTI – Avocat, cabinet COLBERT Avocats, Membre d'Avosial

Table ronde 3 : Ordonnance sécurisation

Pierre BRÉGOU – Avocat, cabinet CARAVAGE Avocats, Membre du Bureau d'Avosial
Géraldine FRANÇON – Avocat, cabinet Francéa Avocats, Membre d'Avosial

Conclusion : Joël GRANGÉ – Avocat, cabinet FLICHY GRANGÉ Avocats, Membre d'Avosial

13h00 : Cocktail déjeunatoire

Inscription obligatoire (bulletin joint)

Renseignements et inscriptions : Sylvie DORÉ – Tél : 01-30-90-83-71 - contact@avosial.fr



La participation à ce colloque est validée au titre de
la formation continue des avocats (4 heures)



La participation à ce colloque est validée au titre de
la formation continue des avocats (4 heures)



Colloque du mardi 20 novembre 2018 (9h00 à 13h00)

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES ORDONNANCES MACRON, UN AN APRÈS

Nom : _____

Prénom : _____

Statut / Titre / Profession : _____

Cabinet / Société / Juridiction / Autre (préciser) : _____

Pour les avocats, merci de préciser le Barreau et le n° CNBF : _____

Adresse : _____

Téléphone : 01 _____ / 06 _____

E-mail (obligatoire) : _____

Montant des droits d'inscription : 60 € / Gratuité pour les adhérents d'Avosial, les magistrats et les étudiants

Renseignements et inscriptions : AVOSIAL – C/o Sylvie DORÉ – 8 boulevard Angibout – 78740 VAUX SUR SEINE – Tél : 01-30-90-83-71 – contact@avosial.fr

Inscription obligatoire – Bulletin à retourner par courriel, règlement par chèque bancaire à l'ordre d'AVOSIAL. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par voie électronique à réception de votre règlement. En cas d'annulation, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer au plus tard 24 heures avant la date du colloque.